

pêcher de revenir au fait, que tous les jours il nous reproche d'être les esclaves du gouvernement. Partant, il lui sied mal de dire que nous agissons d'une manière déloyale, lorsque nous présentons quelques réclamations au gouvernement et que nous les faisons valoir. Comment agirions-nous de ce côté-ci de la Chambre, si nous suivions le conseil de mon honorable ami? Nous serions ici pour rien, car, lorsque nous votons pour le gouvernement, il dit que nous sommes des esclaves, et lorsque nous menaçons de voter contre le gouvernement, il nous appelle déloyaux. Si mon honorable ami était au pouvoir, je suppose que la position qu'il désirerait nous voir occuper, serait la position humiliante occupée pendant cinq ans par nos amis qui siègent derrière lui, et représentant, ou prétendant représenter, les intérêts de la province de Québec.

M. BLAKE : Je n'ai pas l'intention de parler beaucoup sur cette question, et dans ce cas, je comprendrai dans mes remarques quelques-unes des observations de l'honorable député de Laval (M. Ouimet). L'honorable monsieur a commencé par dire que nous lui avions fait trop d'honneur, et que nous avions attaché trop d'importance aux efforts faits par le n° 8.

M. OUIMET : Nous n'avons fait que notre devoir.

M. BLAKE : Aujourd'hui, j'honore beaucoup un homme public qui peut se dire à lui-même qu'il fait son devoir.

M. OUIMET : Nous croyons que c'est notre devoir.

M. BLAKE : Maintenant, l'honorable monsieur, dis-je, en repoussant le compliment, comme il l'appelle, que mon honorable ami, le député de Québec (M. Laurier) et moi faisons au n° 8 en lui accordant trop d'importance, a amplement justifié toute allusion qui a pu être faite à cette institution, en tant que je la comprends d'après ce qu'il a dit, cette institution dans le gouvernement de ce pays.

Il a dit que pendant longtemps les affaires de Québec avaient été mal conduites, parce que, d'après ce que j'ai compris, il s'est écoulé un laps de temps considérable, après le changement auquel il attribue de si bonnes choses, et qui a eu lieu en 1878, sans qu'aucun changement remarquable se soit manifesté dans l'administration des affaires relatives à Québec. Cinq années se sont écoulées avant que la justice dont il parle ait pu être obtenue, et il n'était pas possible de l'obtenir par les moyens ordinaires. L'honorable monsieur vient justement d'annoncer qu'ils ont été obligés d'avoir recours aux menaces. "Nous avons menacé le gouvernement de voter contre lui," a-t-il dit, "et vous nous accusez de déloyauté; nous votons pour le gouvernement et vous nous appelez esclaves!"

M. OUIMET : Je n'ai jamais dit cela.

M. BLAKE : Je me sers du propre langage de l'honorable monsieur, car j'ai pris note de ses paroles.

M. OUIMET : Je faisais une supposition.

M. BLAKE : "Si nous menaçons de voter contre le gouvernement," a-t-il dit, "vous nous appelez déloyaux; si nous votons pour le gouvernement, vous nous appelez esclaves." J'admets parfaitement que l'honorable monsieur a le droit de menacer le gouvernement, ou de voter contre le gouvernement s'il croit que ce dernier passe une mauvaise loi; mais ce qu'il y a de sérieux, c'est qu'il menace de voter contre le gouvernement, à moins qu'il n'ajoute quelque chose à son projet. Le désir de voter pour un projet, et le fait de voter pour ce projet, sont deux choses différentes.

Ainsi le secrétaire d'Etat a déclaré que le n° 8 avait réussi et qu'il était content de savoir qu'il avait réussi. Contre qui ont-ils réussi? Quels étaient les adversaires contre qui ils ont soutenu cette guerre acharnée? Quels étaient ceux sur qui ils ont remporté la victoire? Quels ont été les succès dont le secrétaire d'Etat s'est vanté devant nous aujourd'hui? Est-ce à notre face que l'on devrait se vanter de ces succès?

M. OUIMET

N'est-ce pas une de ces attaques auxquelles l'honorable secrétaire d'Etat semble avoir pris quelque part lorsqu'il se vante des succès du n° 8? Ne savons-nous pas quelle était la difficulté? Était-ce du côté du faible, et comme il l'appelle, un groupe désuni qui partage mon sort ici, qu'était la difficulté? Était-ce pour vaincre ce groupe que les arrangements du n° 8 ont été faits? Non, M. l'Orateur, c'était les honorables messieurs avec qui l'honorable monsieur est uni par des liens plus ou moins rapprochés, avec qui il est lié d'une amitié plus ou moins cordiale, avec qui il a des relations plus ou moins confidentielles, avec qui il étudie et combine des projets qui sont plus ou moins dans l'intérêt commun du parti, c'était avec ces messieurs, dis-je, que l'honorable monsieur combattait. Je suis d'opinion que ça été une scène remarquable dans l'histoire du Canada. Elle n'a pas été suffisamment développée. Elle n'a pas eu lieu en public ni dans cette Chambre; et ni l'auditoire de la galerie, ni les reporters de la presse n'avaient droit d'entendre ce qui a été dit; elle ne s'est pas traduite par des arguments adressés à la raison et à la conscience du public.

M. OUIMET : Comment le savez-vous?

M. BLAKE : Comment le sais-je? Parce que je sais que c'était en secret.

M. OUIMET : Vous ne le savez pas, alors.

M. BLAKE : Parce que je sais qu'il a été publié des rumeurs dans les journaux du parti de l'honorable monsieur. Je ne puis me rappeler les noms de tous ces journaux, mais j'en nommerai quelques-uns. J'ai vu le *Canadien*, j'ai vu le *Monde*, j'ai vu d'autres journaux qui représentent non mes intérêts, mais les intérêts des honorables messieurs de la droite, laisser tomber, de temps à autre, un faible rayon sur les scènes qui ont eu lieu dans cette chambre privée. Voilà comment je le sais, et c'est tout ce que je sais, et l'honorable monsieur sait que c'est de cette manière que je l'ai appris, et que c'est tout ce que j'ai appris.

M. OUIMET : Vous n'en savez pas beaucoup.

M. BLAKE : Mais je dis que le public avait intérêt à connaître les diverses phases de cette discussion, de cette bataille, de cette longue série de combats, dans lesquels, suivant les principes du général Grant, les chefs de ce groupe, décidaient qu'ils combattraient sur ce sujet tout le temps de la session, ou bien qu'ils ne permettraient pas la discussion. Ne nous rappelons-nous pas qu'une motion a été présentée pour remettre le débat de jour en jour? Ne nous souvenons-nous pas que cette motion faite pour remettre le débat de jour en jour, a été remise de jour en jour? Ne savons-nous pas pourquoi elle a été ajournée de jour en jour? Ne connaissons-nous pas la suite des événements tels que nous les voyons extérieurement? Mais j'admets que nous n'avons pas su tout ce qui s'est passé à l'intérieur. J'aimerais le savoir.

Mais il y a eu un triomphe. L'honorable secrétaire d'Etat dit que le n° 8 a réussi. Je répète que ceux sur qui le n° 8 a triomphé étaient les alliés de l'honorable monsieur et non ses adversaires.

Encore un mot. Il dit que j'ai essayé de construire une petite maison en dehors du n° 8. Cette déclaration en substance, et dans sa teneur, est absolument dénuée de fondement. Et quoiqu'il puisse vouloir en déduire ou supposer, elle est absolument et entièrement sans fondement. Je n'ai rien eu à faire dans sa cabale. Je n'ai rien eu à faire dans son intrigue. Je n'ai rien eu à faire dans ses négociations. Je ne me suis mêlé ni de ses efforts, ni de ses compromis, ni de ses arrangements. Je n'ai jamais espéré en retirer quelque avantage, et ce n'est pas par ces moyens que j'espère favoriser ma cause.

La motion est adoptée.